



**SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ACTION AUTONOME - FORCE OUVRIÈRE**

Saint-Cloud, le 20 mai 2026

**M. Edouard Geffray
Ministre de l'Éducation nationale
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle-75357 Paris SP 07**

OBJET : DÉMATÉRIALISATION DES COPIES : CONSIGNES NATIONALES URGENTES

Monsieur le Ministre,

Les PLP inaugurent, pour la première année, la dématérialisation des copies pour le baccalauréat professionnel avec correction à distance. Si nos collègues des lycées généraux et technologiques appliquent cette distanciation des corrections dans de plutôt bonnes conditions, c'est qu'elles se font avec des consignes NATIONALES claires.

Ce n'est absolument pas le cas pour le baccalauréat professionnel. Les collègues PLP ne cessent de nous alerter sur le capharnaüm ambiant que génère le manque d'harmonie dans son organisation.

Les consignes varient d'une académie à l'autre. D'un département à l'autre. Et même d'un IEN à l'autre. Ici, les collègues sont regroupés dans un établissement pour corriger ensemble alors que les établissements ne peuvent pas fournir en même temps le matériel informatique nécessaire aux correcteurs. Là, c'est à distance, « chez le correcteur » sans temps pour cela tandis que, là-bas, des demi-journées de décharge sont accordées pour remplir cette mission. Nous voyons tout et n'importe quoi. Les collègues PLP sont au mieux désappointés et les chefs d'établissement sont atterrés par le flou des réponses apportées.

Monsieur le Ministre, je vous demande d'intervenir pour que la DGESCO, en urgence, donne des consignes claires aux rectrices et recteurs afin que cette première session soit une réussite. En l'état, l'impact du désordre risque de prendre le pas sur ce marqueur emblématique de fin de cursus du secondaire.

Parce que le baccalauréat professionnel est le premier grade universitaire, parce que c'est un diplôme national, nous devons recevoir des consignes nationales.

Nous demandons du temps de décharge à la hauteur des besoins pour corriger dans les meilleures conditions les copies des candidats à la hauteur des baccalauréats généraux et technologiques.

L'enseignement professionnel n'a pas besoin d'un nouvel épisode chaotique. Il doit recouvrer la sérénité nécessaire que les candidats et les professeurs PLP sont en droit d'attendre de leur ministre de l'Éducation nationale.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de croire, monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

Le secrétaire général

Pascal VIVIER

